

Infos pratiques

Collecte des encombrants :

A compter du 1er janvier 2010, la collecte sera organisée comme suit :

- les usagers devront en priorité s'adresser à EMMAÜS au 0800 600 215 (n° vert gratuit depuis un poste fixe) pour leur proposer les objets réemployables ainsi que tous les objets électriques,
- les déchets non valorisables par EMMAÜS devront alors être apportés en déchetterie par les usagers. Une possibilité d'enlèvement en porte à porte subsiste à titre exceptionnel pour ceux qui ne peuvent pas se déplacer; elle sera facturée 15 € (limité à 1m3 ou 100 kg). Dans ce cas, il faut s'adresser directement au Sélect'Om au 03 88 47 92 20.

Forêt :

Au cours du 1er trimestre, un lot de fonds de coupe sera mis aux enchères. Ce lot provient de la parcelle n° 7 du domaine communal. Le lot de la parcelle n° 1 sera vendu sur pied.

Votre Mairie

Horaires d'accueil

Vous serez accueillis par Patricia Rohlfshagen,
Secrétaire

- Lundi : 8h00 - 12h00
- Mardi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00
- Mercredi : 8h00 - 12h00
- Jeudi : 8h00 - 12h00
- Vendredi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00
- Samedi :

(ouvert le 1er et le 3ème du mois) 9h00 - 11h00

pensez-Y

Permanence le jeudi soir, de 20h00 à 21h00 par Monsieur le Maire ou un de ses adjoints.

- Vous pouvez recevoir les comptes-rendus du conseil municipal par courrier électronique : mairie.rosenwiller@wanadoo.fr
- Si le contenu de ce bulletin vous suggère des remarques, n'hésitez pas à nous en faire part.

A noter

Déchetterie du canton :

Zone artisanale de Boersch : 03 88 95 95 45.
Ouverte le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Bibliothèque de Rosenwiller :

Horaires d'ouverture :

- Lundi : 18h30 - 20h30
- Mercredi : 9h30 - 11h30
- Samedi : 13h30 - 15h00

Contact :

Odile WEISKOPF et
Simone EINHART
☎ : 03 88 50 73 69
(aux heures d'ouverture)

Prochaines Manifestations :

- Lundi 18 janvier : Don du Sang
- Dimanche 24 janvier : Réception nouvel an
- Théâtre à la salle municipale durant la période du 6 février au 7 mars.

Nos grands Anniversaires :

- Noces d'Or : M. et Mme MEYER René le 20 novembre
- 90 ans : M. BRONNER André le 15 décembre

Naissances :

- Hugo SIMON, né le 23 octobre, au foyer de Vincent et Céline SIMON

Nouveaux arrivants :

- SOMMER Sophie arrivée le 1er septembre
- SCHMITT Christophe et ESA Carla et leur fille Chloé, arrivés le 24 octobre

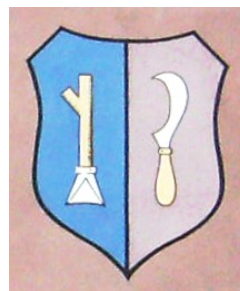
Mairie de Rosenwiller

2 place de l'Eglise
67560 Rosenwiller
Tél : 09 62 52 43 25 ou 03 88 50 41 66
Fax : 03 88 50 41 66
mairie.rosenwiller@wanadoo.fr

Location salle communale :

s'adresser à Michel EINHART. Tél : 03 88 50 74 07
ou à Etienne MUHLMAYER. Tél : 03 88 50 44 52

Commune de Rosenwiller



N° 7 - Janvier 2010

S'GEMEINERAT

BLATTEL

Bulletin d'information communal

Le mot du Maire



Notre dossier

La sécurité :
30 km /heure



Chers habitants de Rosenwiller,

En cette période de vœux pour la nouvelle année, je m'adresse à vous tous pour vous souhaiter, en mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, une

BONNE et HEUREUSE ANNEE 2010

Que cette nouvelle année vous apporte santé, bonheur et prospérité. Qu'elle soit marquée du sceau de l'indulgence, du respect et de la solidarité dans notre village.

L'année 2010 sera selon nos experts une année de sortie de crise. Voilà une prédiction à laquelle nous souhaitons tous croire et que nous accueillons avec optimisme. Par ailleurs, vous avez entendu parler des nouvelles réformes en discussion concernant la taxe professionnelle, le Conseil Général et le Conseil Régional. En optimisant les structures, ces réformes visent à en donner une meilleure lisibilité politique et apporter à tous un meilleur service.

Le dossier choisi pour ce bulletin est la sécurité dans notre village. Vous verrez que la principale disposition qui a été prise est la limitation à 30 km/h sur l'ensemble de notre commune. Cette décision n'est pas fondée sur un phénomène de tendance, mais résulte de la constatation que vitesse et gravité de l'accident sont deux éléments indissociables. Les différents panneaux seront mis en place en début d'année et j'en appelle à votre civisme pour les respecter.

En cette période hivernale, de nombreuses et belles décorations ont égayé et illuminé notre village pour apporter un peu de chaleur pendant les fêtes de fin d'année ; soyez-en tous remerciés.

Im name vum Gemeinerat, e glöckliches nëies johr

Cordialement
Votre maire, Philippe WANTZ

Nos activités

Réunion des commissions

Commission finances : Réunion du 22 octobre

Elle a fait le point sur :

- les investissements réalisés à ce jour : environ 300 000 €
- les travaux en cours pour l'adduction d'eau et notamment le coût global qui sera plus faible que celui annoncé (estimation à 350 000 € au lieu de 400 000 €)
- les dépenses plus importantes cette année pour l'entretien du réseau en raison notamment de réparations de fuites souterraines.

Vente ancien dépôt communal

Compte tenu de la construction du nouveau bâtiment communal inauguré cet été, le Conseil municipal en date du 29 mai a décidé la vente de l'ancien dépôt au prix minimal de 50 000 €.

Une offre transmise sous pli a été exigée des candidats à l'achat de cette parcelle. Elle a été vendue au prix de 52 500 €, sachant qu'une servitude d'accès au mur de soutènement va être créée (cf. CM du 29 mai).

Repas de Noël des anciens

Une journée conviviale

La journée a été animée successivement par la Chorale Ste Cécile, le club guitare et chansons de l'ASCR dirigé par François Brumbt et les accordéonistes de l'AMADE encadrés par Bernard Wendling.



Infos Jeunes 16-25 ans

Deux organismes à votre écoute

La Mission Locale pour l'Emploi à Molsheim : son rôle consiste à accompagner les jeunes dans leurs démarches d'accès à l'emploi. En partenariat avec Pôle Emploi, la Mission accueille les jeunes sortis du système scolaire, quel que soit leur niveau d'études, et les aide à s'insérer dans le milieu professionnel.

Contact : 03.88.38.31.01 ou par courriel : contact@ml-molsheim.com

L'UTAMS de Molsheim (Unité Territoriale d'Action Sanitaire et Sociale) : en partenariat avec la Mission Locale, les organismes caritatifs, les bailleurs sociaux ou les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS), les services de l'UTAMS vous reçoivent et vous aident à résoudre des problèmes d'ordre économique par exemple.

Contact : Mme Odile MUNTZER au 03.88.48.93.80

Si vous souhaitez plus de renseignements sur ces organismes ou si vous hésitez avant de les contacter, vous pouvez vous mettre en rapport avec Mme Claudine HUCK, Elu Référent Jeunesse, par l'intermédiaire de la Mairie.



Un effort de chacun pour la sécurité de tous

Dossier : Sécurité



Vitesse limitée à 30 Km/h

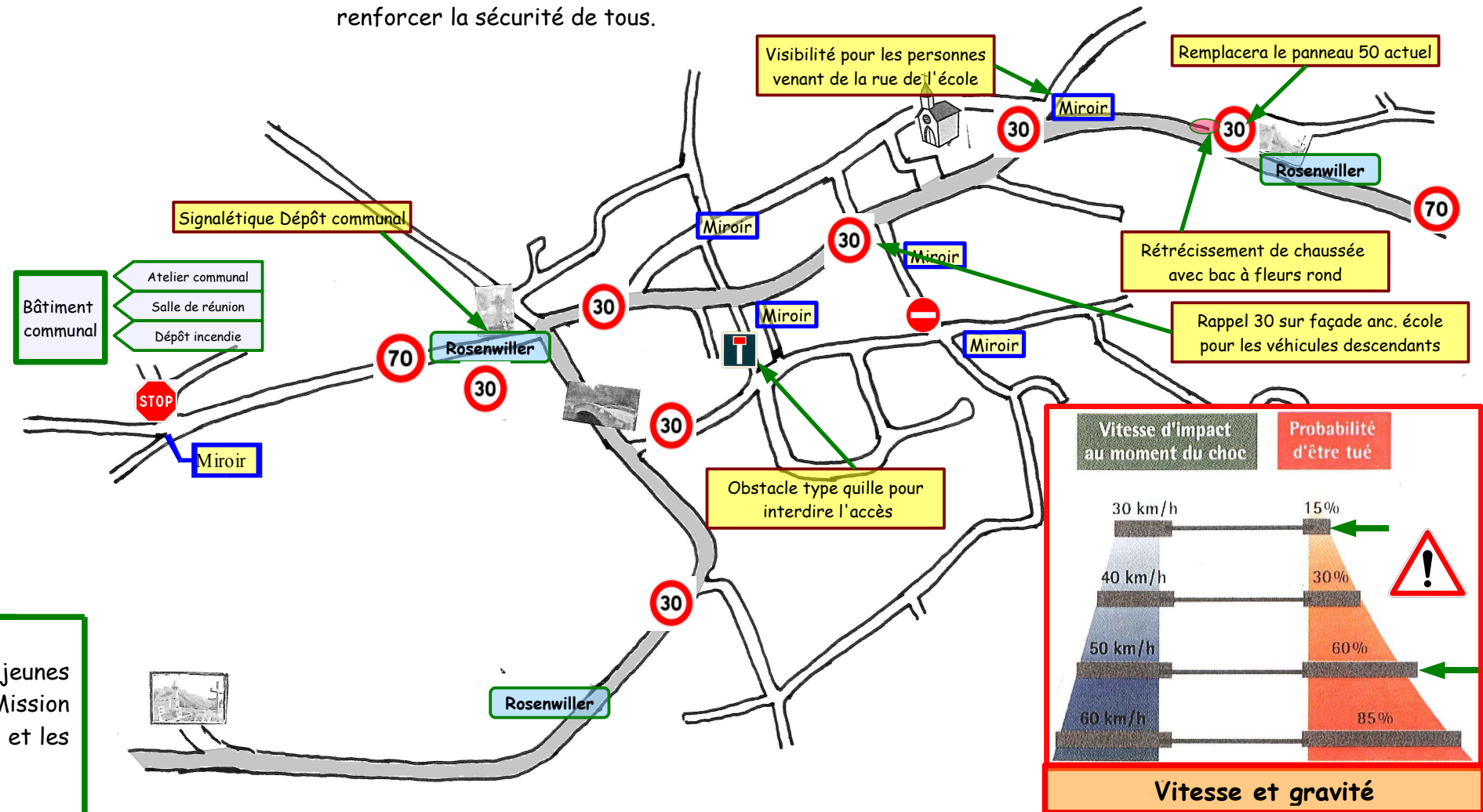
Sur une proposition de la commission sécurité, le Conseil municipal a décidé de limiter la vitesse de circulation dans le village à 30 km/heure.

Compte tenu en effet de la sinuosité de nos routes, du stationnement de voitures rétrécissant la bande de roulement, du manque de visibilité à certains endroits (intersection de routes), de la nécessité de protéger les piétons dans la rue principale, il est apparu nécessaire de réduire la vitesse et d'améliorer la visibilité de la circulation, afin de renforcer la sécurité de tous.

Au total une quinzaine de panneaux et quelques miroirs supplémentaires seront posés en début d'année.

Il appartient à chacun d'entre nous de respecter cette signalisation pour la sécurité et le bien-être de tous.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques ou propositions, afin de répondre au mieux à l'objectif de sécurité recherché.



Actualités

Le contrat de territoire : 2011 - 2016

Le Conseil Général (CG) a initié avec la Communauté de Communes de Rosheim (CCCR), une démarche de contrat de territoire dont l'objectif est de rompre avec la pratique du « guichet ouvert » pour établir une programmation des investissements aidés par le CG sur une période de 6 ans.

Ce contrat concerne les investissements faits au niveau de la Communauté de Communes, mais aussi ceux réalisés par chacune des 9 communes du territoire. La programmation sera établie au cours du printemps 2010.